

Un 2^{ème} amendement est proposé
par la commission GASTIN au préavis
17/2023
Soit l'achat d'un véhicule électrique
pour ~~le prix~~ un crédit de
65'000.- (soixante cinq mille francs)
sur un véhicule équipé.

Geneve 6. décembre 2023

Vaz 
 